**MODÈLE**

**Consentement verbal pour la participation en personne**

**au site de recherche durant la pandémie de COVID-19**

**Date de la version: novembre 2022**

**Approbation du Comité d'éthique de la recherche de Bruyère**

Date d'approbation [29/nov/2022]

**Sommaire**

Ce document contient des informations importantes concernant la participation à des études en personne à l'Institut de recherche Bruyère (IR Bruyère) durant la pandémie de COVID-19. L'objectif de ce document est de vous informer des mesures que nous prenons à l'IR Bruyère pour assurer la sécurité des participants et de leurs partenaires d'étude et pour réduire le risque d'exposition à la COVID-19. Il décrit également vos responsabilités si vous choisissez de venir à l'IR Bruyère pour participer à un projet de recherche. Ces mesures ont été élaborées sous la direction de Santé publique Ottawa, de la province et de Bruyère.

Avant de donner votre approbation verbale à ce formulaire, veuillez poser toutes les questions que vous pourriez avoir, prendre tout le temps nécessaire et consulter d'autres personnes si vous le souhaitez.

**Risques associés aux visites en personne au site de recherche**

Bien que nous prenions de nombreuses mesures pour réduire le risque d'exposition à la COVID-19 dans notre hôpital, il existe toujours un risque que vous soyez exposé à la COVID-19. En raison de la nature du virus, les porteurs du virus ne présentent pas toujours de symptômes et peuvent tout de même être contagieux.

Les directives de santé publique nous permettent présentement d'effectuer des visites en personne au site de recherche. Toutefois, dans l'éventualité où ces directives de santé publique changeraient, il se peut que les visites en personne soient interrompues et/ou que le projet de recherche soit mis sur pause. Si cela se produit, vous en serez rapidement informé par un membre de l'équipe de recherche et serez mis au courant des mesures mises en place concernant le projet de recherche auquel vous participez.

**Ce que nous faisons pour minimiser les risques d'exposition :**

* Poser des questions de dépistage COVID à toutes les personnes qui entrent à Bruyère.
* Respecter les protocoles universels de port du masque, ce qui veut dire que tout le personnel doit porter [mis à jour selon les exigences au moment de votre étude (consultez le <https://infonet.bruyere.org/fr/covid-pci-personnel>).
* Maintenir une distance physique de 2 mètres entre tous les individus qui ne font pas partie du même ménage, dans la mesure du possible.
* Pendant les procédures médicales, le personnel portera toujours une blouse de laboratoire et pendant le prélèvement d'échantillons biologiques, il portera des gants. Le personnel se lavera aussi soigneusement les mains avant et après toutes les procédures.
* Limiter le nombre de personnes touchant aux différentes surfaces. Seul le personnel touchera aux objets comme les poignées de porte et les boutons d'ascenseur pendant votre visite.
* Suivre les directives de Bruyère en matière de prévention et de contrôle des infections (IAPC) pour une bonne hygiène des mains et la désinfection des surfaces.
* Restreindre l'accès du personnel, des participants et de leurs partenaires d'étude (s’il y a lieu) à certaines zones de l'hôpital.
* Accompagner les participants et leurs partenaires d'étude (s’il y a lieu) lors de leur visite depuis l’entrée et jusqu’à la sortie de Bruyère.
* Réduire en tout temps le nombre de membres du personnel travaillant au site de recherche.
* Ne pas autoriser plus d'un participant et son partenaire d'étude (s'il y a lieu) au site de recherche en tout temps.
* Prévenir le participant et son partenaire d'étude (s'il y a lieu) dès que possible si un membre de l'équipe de recherche avec lequel il a été en contact pendant sa visite devient symptomatique et qu’un diagnostic de COVID-19 est confirmé.

**Votre responsabilité pour minimiser l'exposition/la transmission**

Afin de pouvoir continuer à participer aux visites en personne pour la recherche à l'IR Bruyère, vous devez accepter de suivre les mesures de sécurité mentionnées ci-dessous. Ces précautions ont été mises en place pour assurer votre sécurité, celle de l'équipe de recherche et des patients de Bruyère, et pour prévenir une éventuelle exposition à la COVID-19. Si vous ne voulez pas suivre ces mesures de sécurité, il vous sera demandé de ne plus vous rendre à l'IR Bruyère pour des visites en personne, ce qui pourrait avoir un impact sur votre capacité à participer à nos différents projets de recherche.

- Vous et votre partenaire d'étude (s'il y a lieu) acceptez de vous soumettre à toutes les exigences de dépistage de la COVID-19 nécessaires, qui comprennent :

* Un dépistage lors de l'appel téléphonique pour la prise de rendez-vous.
* Un dépistage lors de l'appel téléphonique de rappel, qui peut avoir lieu 24 heures avant votre visite ou le vendredi précédant votre visite du lundi.
* Un dépistage en personne ou à l’avance en ligne le jour de votre visite chez Bruyère. Vous devrez montrer votre résultat de dépistage au commis au poste du poste de dépistage à l'entrée de l'hôpital, rue Bruyère, où l’on vous demandera de vous présenter le jour de votre visite.
* Vous acceptez de porter votre propre masque lorsque vous vous présentez à l'entrée de Bruyère.
* Vous acceptez de remplacer votre masque et de porter le type de masque fourni par Bruyère à l’entrée du poste de dépistage pendant toute la durée de votre visite si cela vous est demandé [mis à jour selon les exigences au moment de votre étude (consultez <https://infonet.bruyere.org/fr/covid-visiteurs-psd-pci>).
* Vous acceptez de ne pas retirer votre masque, sauf si un membre de l’équipe de recherche vous demande de le faire.
* Vous acceptez de maintenir une distance de 2 mètres entre vous et les autres personnes qui ne font pas partie de votre ménage pendant votre visite, dans la mesure du possible, sauf pendant les interventions et procédures médicales qui ne permettent pas une distance de 2 mètres.
* Si vous avez besoin de boire ou de manger pendant votre visite pour des raisons médicales ou en raison de la durée de la visite, vous acceptez d'apporter vos propres boissons et nourriture et de suivre les instructions fournies par le personnel de recherche sur le moment et la manière de les consommer.
* Vous informerez immédiatement l'équipe de recherche [FOURNIR UN NUMÉRO DE CONTACT] si vous présentez des symptômes liés à la COVID-19 (par exemple, toux nouvelle ou aggravée, essoufflement, fièvre, frissons, fatigue ou faiblesse, nouveau symptôme de perte d'odorat ou de goût) ou si vous testez positif à la COVID-19 dans les 14 jours suivant votre visite à l'IR Bruyère.
* Vous acceptez que l'IR Bruyère communique votre nom et vos coordonnées au Service de santé et sécurité au travail de Bruyère et/ou à d'autres responsables de la santé publique si cela s'avère nécessaire pour retracer rapidement les contacts. Vous

comprenez qu'en fournissant ces informations, votre anonymat ne peut être maintenu.

Ces politiques/procédures ont été révisées et approuvées par l'Institut de recherche Bruyère et le Conseil d'éthique de la recherche de Soins continus Bruyère.

Si vous souhaitez obtenir de plus amples informations ou si vous avez des questions à propos des informations décrites ci-dessus, veuillez contacter [CONTACT DE L'ÉQUIPE DE RECHERCHE, NUMÉRO DE CONTACT, COURRIEL DE CONTACT].

**SIGNATURE DE LA PERSONNE OBTENANT LE CONSENTEMENT**

J'ai personnellement expliqué le formulaire de consentement au participant (nom du participant - en caractères d'imprimerie) \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_, et à son partenaire d'étude (s'il y a lieu) (nom du partenaire d’étude - en caractères d'imprimerie) \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ et répondu à toutes ses/leurs questions. Je pense qu'il/elle/ils/elles comprend/comprennent les informations décrites dans ce document et consent/ent librement à participer.

Je (nom de la personne obtenant le consentement) (en caractères d’imprimerie) \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_,

Consentement verbal confirmé par téléphone le (date : jj-mmm-aaaa) \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

à (heure : hh:mm) \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Signature \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ Date de signature \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

**MODÈLE**

**Consentement verbal pour les visites en personne dans la communauté pendant la COVID-19**

**Date de la version: nov 022**

**Approbation du Comité d'éthique de la recherche de Bruyère**

Date d'approbation: [29/nov/2022]

**Sommaire**

Ce document contient des informations importantes concernant la participation à des projets de recherche en personne dans la communauté durant la pandémie de COVID-19. L'objectif de ce document est de vous informer des mesures que nous prenons à l'Institut de Recherche Bruyère (IR Bruyère) pour assurer la sécurité des participants, de leurs partenaires d'étude et de la communauté, et pour réduire le risque d'exposition à la COVID-19. Il décrit également vos responsabilités si vous choisissez de permettre à un membre du personnel de recherche de l’IR Bruyère de venir chez vous pour effectuer un projet de recherche. Ces étapes ont été élaborées sous la direction de Santé publique Ottawa, de la province et de Bruyère.

Avant de donner votre approbation verbale à ce formulaire, veuillez poser toutes les questions que vous pourriez avoir, prendre tout le temps nécessaire et consulter d'autres personnes si vous le souhaitez.

**Risques associés aux visites en personne dans la communauté**

Bien que nous prenions de nombreuses mesures pour réduire le risque d'exposition à la COVID-19 dans la communauté, il existe toujours un risque que vous soyez exposé à la COVID-19. En raison de la nature du virus, les porteurs du virus ne présentent pas toujours de symptômes et peuvent tout de même être contagieux.

Les directives de santé publique nous permettent présentement d'effectuer des visites en personne dans la communauté. Toutefois, dans l'éventualité où ces directives de santé publique changeraient, il se peut que les visites en personne soient interrompues et/ou que le projet de recherche soit mis sur pause. Si cela se produit, vous en serez rapidement informé par un membre de l'équipe de recherche et vous serez mis au courant des mesures mises en place concernant le projet de recherche auquel vous participez.

**Ce que nous faisons pour minimiser les risques d'exposition :**

* Dépistage de tous les membres du personnel de l'IR de Bruyère avant qu'ils n'effectuent une visite de recherche en personne dans la communauté.
* N'autoriser qu'un seul membre du personnel de recherche à entrer chez vous pour effectuer la visite.
* Respecter les protocoles universels de port du masque en vigueur chez Bruyère. Pour l’heure, cela signifie que tout le personnel portera [INDIQUER LES EXIGENCES DE BRUYÈRE ACTUELLEMENT EN VIGUEUR (consultez <https://infonet.bruyere.org/fr/covid-pci-personnel>] pendant qu’il est à votre domicile.
* Maintenir une distance physique de 2 mètres entre tous les individus qui ne font pas partie du même ménage, dans la mesure du possible.
* Limiter le toucher des surfaces dans votre résidence pendant la visite.
* Suivre les directives de Bruyère en matière de prévention et de contrôle des infections (IAPC) pour une bonne hygiène des mains et la désinfection des surfaces.
* Prévenir le participant, son partenaire d’étude (s’il y a lieu), de même que les membres de la maisonnée, le cas échéant, dès que possible si le membre de l’équipe de recherche avec lequel il a été en contact pendant sa visite devient symptomatique et qu’un diagnostic de COVID-19 est confirmé ou qu’il reçoit un résultat positif à un test de COVID-19 dans les 14 jours suivant la visite.

**Votre responsabilité pour minimiser l'exposition/la transmission**

Afin de pouvoir continuer à participer aux visites en personne dans la communauté pour un projet de recherche, vous devez accepter de suivre les mesures de sécurité mentionnées ci-dessous. Ces précautions ont été mises en place pour assurer votre sécurité, celle de l'équipe de recherche et des autres membres de votre foyer, et pour prévenir une éventuelle exposition à la COVID-19. Si vous ne voulez pas suivre ces mesures de sécurité, la visite en personne dans la communauté ne pourra pas avoir lieu, ce qui pourrait avoir un impact sur votre capacité à participer à nos différents projets de recherche.

Vous et tous les membres de votre foyer (s’il y a lieu) présents lors de la visite de recherche acceptez de :

* Compléter toutes les procédures de dépistage de la COVID-19 nécessaires, qui comprennent :
* Un dépistage lors de l'appel téléphonique pour la prise de rendez-vous.
* Un dépistage lors de l'appel téléphonique de rappel, qui peut avoir lieu 24 heures avant votre visite ou le vendredi précédant votre visite du lundi.
* Un dépistage immédiatement ou peu avant que le membre du personnel de recherche n'entre chez vous.
* Porter un masque pendant toute la durée de la visite. Un masque N95/KN95 est recommandé et peut être fourni par l'équipe d'étude.
* Faire sortir tout animal (par exemple, un animal de compagnie) de la zone de visite pendant la visite pour le projet de recherche.
* Maintenir, dans la mesure du possible, une distance de 2 mètres entre vous et les personnes qui ne font pas partie de votre foyer pendant la visite.
* Vous informerez immédiatement l'équipe de recherche [FOURNIR UN NUMÉRO DE CONTACT] si vous présentez des symptômes liés à la COVID-19 (par exemple, toux nouvelle ou aggravée, essoufflement, fièvre, frissons, fatigue ou faiblesse, nouveau symptôme de perte d'odorat ou de goût) ou si vous testez positif à la COVID-19 dans les 14 jours suivant votre visite à l'IR de Bruyère.
* Vous acceptez que l'IR de Bruyère communique votre nom et vos coordonnées au Service de santé et sécurité au travail de Bruyère et/ou à d'autres responsables de la santé publique si cela s'avère nécessaire pour retracer rapidement les contacts. Vous

comprenez qu'en fournissant ces informations, votre anonymat ne peut être maintenu.

Ces politiques/procédures ont été révisées et approuvées par l'Institut de recherche Bruyère et le Conseil d'éthique de la recherche de Soins continus Bruyère.

Si vous souhaitez obtenir de plus amples informations ou si vous avez des questions à propos des informations décrites ci-dessus, veuillez contacter [CONTACT DE L'ÉQUIPE DE RECHERCHE, NUMÉRO DE CONTACT, COURRIEL DE CONTACT].

**SIGNATURE DE LA PERSONNE OBTENANT LE CONSENTEMENT**

J'ai personnellement expliqué le formulaire de consentement au participant (nom du participant en caractères d'imprimerie) \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_, et au partenaire de l'étude (s'il y a lieu) (nom du partenaire de l'étude en caractères d'imprimerie) \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ et répondu à toutes ses/leurs questions. Je pense qu'il/elle/ils/elles comprend/comprennent les informations décrites dans ce document et consent/ent librement à participer.

Je (nom de la personne obtenant le consentement) (en caractères d’imprimerie) \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_,

Consentement verbal confirmé par téléphone le (date : jj-mmm-aaaa) \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

à (heure : hh:mm) \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Signature \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ Date de signature \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_